



INFO

PLAN NATIONAL FRELON ASIATIQUE

PAYS DE LA LOIRE

Bulletin d'information
édité par :



Section
apicole



GDS
Pays-de-la-Loire

avec le soutien de



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



FRANCE
NATURE
VERTE

Février
2025

[Le plan national frelon asiatique à pattes jaunes](#), est porté et coordonné par OVS animal et OVS végétal France réunis au sein de l'AFSE (association française sanitaire et environnementale). Il se veut offensif vis-à-vis du frelon asiatique à pattes jaunes, attentif et scrupuleux vis-à-vis de l'entomofaune. Ce plan d'action définit les protocoles et les équipements à utiliser (validés sur des critères d'efficacité et de limitation des risques pour les hommes et la faune). En Pays de la Loire, son déploiement est soutenu par la section apicole du GDS et la Chambre d'agriculture de Région.

Le frelon asiatique, aussi appelé frelon à pattes jaunes, occasionne de lourdes pertes dans les ruchers et parmi les populations d'insectes, contribuant ainsi à l'appauvrissement de la biodiversité. Sa présence perturbe certaines activités humaines. Il représente un danger pour les personnes allergiques aux piqûres d'hyménoptères. Son classement en espèce exotique envahissante, permet d'envisager des moyens pour s'en protéger. Le plan national de lutte officialisé début 2024 préconise, entre autres, de pratiquer le piégeage du frelon à pattes jaunes au printemps.

Les femelles frelon fécondées à l'automne (aussi appelées *fondatrices*) passent l'hiver à l'abri dans des souches, des cavités... Dès que les températures avoisinent les 12 degrés (soit à peu près à la mi-février en Pays de la Loire), elles sortent des abris et se mettent en action pour fonder une colonie.

D'abord, chacune va construire un petit nid primaire. Les œufs qu'elles y pondent donneront naissance à un groupe d'ouvrières dont le rôle sera de construire un nid secondaire, beaucoup plus gros, où s'installera la colonie.

agressif, sauf lorsqu'il se sent menacé. Il vaut donc mieux faire intervenir un professionnel pour éviter d'être piqué.

2 • En piégeant les fondatrices avant qu'elles ne se cloîtent dans leur nid secondaire. Lorsque la construction des gros nids, est terminée (fin mai - début juin), les reines fondatrices s'y installent (une par nid). Une fois dans ces nids, elles n'en sortent plus. Le reste de leur vie est consacré à engendrer les membres de la colonie, soit environ 13 000 frelons au cours de la saison. Pour se nourrir,

AGIR AVANT QU'IL SOIT TROP TARD



De la grosseur d'une balle de tennis, on trouve les **nids primaires** sous les rebords de toit, dans les abris de jardin, les greniers...

1 • En détruisant les petits nids primaires alors qu'ils sont toujours occupés. Cela permet d'éviter la création d'une colonie plus importante. Il faut pour cela agir tard en soirée, quand la fondatrice s'y trouve (si elle n'y est pas, elle construira un nouveau nid ailleurs). Le frelon asiatique n'est pas particulièrement

C'est dans les **nids secondaires** que les colonies se développent. Ils peuvent mesurer jusqu'à 80 cm de diamètre. Ils se trouvent généralement en hauteur dans les arbres, mais aussi quelquefois dans des haies.



Plan national d'action frelon à pattes jaunes : le piégeage de printemps

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
				Destruction des nids primaires & piégeage printemps				Piéger les fondatrices AVANT leur installation dans le nid secondaire			

chaque colonie consomme en moyenne 97 000 insectes. En fin d'été, quelques 500 futures fondatrices quitteront le nid pour se trouver un abri pour l'hiver. Au printemps suivant le cycle recommence.

PIEGEAGE DE PRINTEMPS MODE D'EMPLOI

Le piégeage de printemps vise à capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtent dans leur nid secondaire.

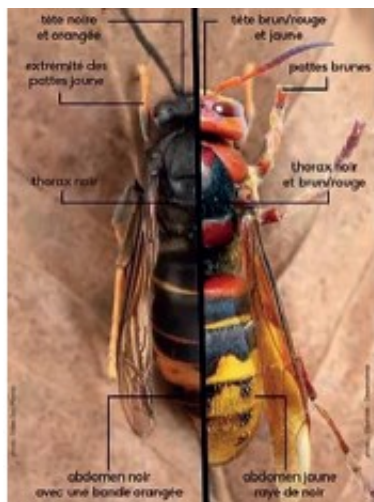
Le piégeage de printemps se pratique :

- de mi-février à fin mai,
- en utilisant un piège sélectif à nasse (voir encadré),
- dans les secteurs où des frelons asiatiques sont repérés (ou à proximité des lieux où des nids ont été signalés l'année précédente).

L'emplacement du piège est important :

- le positionner en plein soleil pour favoriser l'évaporation et la dispersion de l'odeur de l'appât qui y aura été placé,
- choisir un emplacement à l'abri du vent, à proximité d'une source florale attractive pour le frelon (déplacer le piège au fur et à mesure des floraisons) ; le piège peut aussi être installé près d'un composteur,
- surveiller régulièrement le piège : il faut l'enlever s'il capture un nombre important d'insectes autres que le frelon à pattes jaunes.

Reconnaître un frelon asiatique d'un frelon européen



Frelon asiatique (à pattes jaunes)

Taille adulte

Reine : 24-32 mm
Ouvrière : 20-26 mm
Mâle : 24-27 mm

La tête est orange avec un front noir

Le thorax est entièrement brun et noir

L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment orangé

Les pattes sont jaunes à leurs extrémités

Frelon européen

Taille adulte

Reine : 27-39 mm
Ouvrière : 19-30 mm
Mâle : 21-31 mm

La tête est jaune avec un front roux

Le thorax est tacheté de roux, de noir et de jaune

L'abdomen est roux à la base puis jaune rayé de noir

Les pattes sont brunes et rousses

Un appât doit être placé à l'intérieur du piège, dans le réservoir à appât. Le plus courant se compose d'1/3 de vin rouge + 1/3 de bière + 1/3 de sirop de fruits rouges. Il faut le renouveler tous les 8 à 10 jours. Les dispositifs de piégeage recommandés par le plan national permettent d'effectuer ce renouvellement sans ouvrir la nasse (cela éloigne le risque de piqûres). Il vaut mieux ne pas vider les frelons capturés car ils diffusent des phéromones d'alerte qui attirent leurs congénères.

En fin de période de piégeage, procéder au comptage des captures et communiquer cet inventaire au référent frelon de votre secteur. Des supports ont été conçus pour faciliter ce travail.

Vous avez décidé de vous engager dans la lutte contre le frelon à pattes jaunes cette année ? Signalez-vous auprès du référent frelon départemental (coordonnées plus bas) afin qu'il vous fournisse un support d'enregistrement de vos captures. La collecte des inventaires de capture permet de mesurer l'impact du plan d'action (et de l'ajuster l'année suivante au besoin), d'évaluer la pression du frelon sur les territoires et d'alimenter la base de données nationale.

Le plan national de lutte contre le frelon à pattes jaunes recommande ces trois modèles de pièges :



Piège japonais

Environ 75 €



Piège coréen à ailes

Environ 45 €



Piège à grilles Néoppi jaunes

Environ 30 €

- ils offrent un maximum de sécurité pour les utilisateurs (protection contre les piqûres au moment du renouvellement de l'appât),
- ils limitent l'entrée des insectes non ciblés,
- les insectes non ciblés qui y pénétreraient malgré tout ne peuvent pas se noyer dans l'appât liquide qui y est placé, ce qui augmente leurs chances de s'échapper par les grilles prévues à cet effet.

Où trouver ces pièges ?

Il est recommandé de contacter sa mairie avant d'acheter un piège. Certaines communes possèdent des dispositifs qu'elles peuvent fournir à leurs administrés. D'autres organisent une collecte centralisée des inventaires de capture, proposent des réunions d'information... Le référent frelon GDS de votre secteur peut également vous renseigner si votre mairie n'est pas investie dans la lutte contre le frelon asiatique.

Vos contacts départementaux :

44 : collectiffrelon44@gmail.com

49 : jeanluc.denechere@sfr.fr
fernand.pineau@wanadoo.fr

53 : aurelie.lenain.gds53@reseaugds.com
robert.pauchard@laposte.net

72 : abeillesgds72@gmail.com

85 : picard.patrice@gmx.fr